

## Études liées à une pénurie significative de main-d'oeuvre

Année scolaire ou académique 2011 - 2012

L'**Onem** a publié, une **liste d'études** (voir ci-dessous) où il y a pénurie de main d'oeuvre. On y retrouve, notamment, des études de boucher, chauffeur de poids lourds, infirmier, instituteur, bachelier enseignement secondaire inférieur, sciences pharmaceutiques, ingénieur industriel ou civil, traducteur, etc...

Ces études peuvent être entamées par des étudiant(e)s, mais aussi par des demandeurs(euses) d'emploi (il faut être chômeur complet indemnisé, avoir terminé ses études ou un apprentissage depuis 2 ans au moins et ne pas avoir de diplôme de fin d'études de l'enseignement supérieur) .

Il est possible pour les demandeurs(euses) d'emploi, à certaines conditions, de suivre de telles études, pendant une durée limitée. Ils (elles) obtiennent alors une dispense de disponibilité sur le marché de l'emploi, d'inscription comme demandeur d'emploi et peuvent refuser un emploi proposé (voir la page [Vous souhaitez reprendre des études de plein exercice?](#)).

- L'insuffisance de candidats est parfois liée à l'image qu'on se fait d'un métier, plus ou moins valorisante.
- C'est parfois, aussi dû à son attractivité (salaires, horaires, conditions de travail, temps de déplacement, précarité des contrats, ...).
- Il peut aussi s'agir du manque de gestion prévisionnelle des entreprises et des pouvoirs publics (lié au turn-over/rotation, aux départs en pension, aux cahiers de commandes, etc.)

Parrallèlement, une [liste des fonctions critiques](#) (ou professions ou métiers), en Région bruxelloise, est publiée tous les ans par **Actiris** (ex-Orbem).

Ce sont les métiers pour lesquels il y a un besoin constant de candidats, ceci est dû notamment à la grande rotation des travailleurs, à la pénurie de candidats ou au déséquilibre entre le profil exigé par les employeurs et les compétences des demandeurs d'emploi.

**Attention**, il ne faut pas confondre ces listes préparant à une profession où il y a pénurie de main-d'oeuvre avec la [liste des professions en pénurie](#) publiée par le **Ministère de la Région de Bruxelles Capitale**, qui permet d'obtenir plus facilement un permis de travail B , pour les ressortissants des nouveaux états membres de l'U.E. (Bulgarie et Roumanie).

Liste francophone des études qui préparent à une profession pour laquelle il existe une pénurie significative de main-d'œuvre (art. 93 AR portant réglementation chômage 25.11.1991)

Année scolaire ou académique 2011 - 2012 (cette liste vaut pour les cycles d'études

entamés en septembre ou octobre 2011)

### Enseignement secondaire supérieur technique ou professionnel

Toutes les subdivisions de l'enseignement technique ou professionnel en rapport avec les domaines suivants:

- boucher (uniquement pour les chômeurs domiciliés dans la région de Bruxelles-Capitale)
- (1) carrossier
- chauffeur poids lourds (uniquement pour les chômeurs domiciliés dans la région de Bruxelles- Capitale)
- climatisation, installations de réfrigération et de chauffage
- conducteur d'engins de chantier
- construction (peu importe la spécialité, dont notamment vitrier, marbrier placeur, parqueteur, monteur en structure métalliques,...)
- cuisinier
- (1) dessinateur en construction
- électricité, installations électriques
- électronique ICT
- infirmier (peu importe la spécialité)
- informatique
- mécanique, électromécanique
- optique – optométrie
- pâtissier - boulanger – chocolatier
- techniques de transformation du métal et constructions métalliques (peu importe la spécialité, e.a. tourneur-ajusteur, ouilleur, tôlier, chaudronnier, conducteur-régleur, tuyauteur, ...)
- télécommunication
- travail du bois (peu importe la spécialisation, dont notamment menuisier, scieur...)

(1) Ces études ne figuraient pas sur la liste en vigueur pour l'année scolaire précédente.

### Enseignement supérieur professionnalisant

- (1) assistant(e) social(e) (uniquement pour les chômeurs dépendant de la communauté germanophone)
- bachelier agrégé de l'enseignement secondaire inférieur : langues germaniques, mathématique, français, sciences (biologie, physique, chimie) et sciences humaines (géographie, histoire, sciences sociales)
- bachelier agrégé de l'enseignement secondaire inférieur : cours techniques
- (1) commerce extérieur
- comptabilité
- enseignement technique supérieur, peu importe la spécialité (mécanique, électromécanique, électricité, électronique,...)
- (1) immobilier
- infirmier (peu importe la spécialité) (y compris bachelier-accoucheuse)
- informatique, peu importe la spécialité

- instituteur primaire (le cycle complet ou la formation de réorientation pour les instituteurs préscolaires visant à acquérir le titre d'instituteur primaire)
- instituteur maternel
- kinésithérapie
- (1) marketing
- optique - optométrie

(1) Ces études ne figuraient pas sur la liste en vigueur pour l'année scolaire précédente.

### Enseignement supérieur : baccalauréat et master (deux cycles)

- études universitaires d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur (ancienne agrégation) en langues germaniques, mathématique, français, sciences (biologie, physique, chimie), géographie et histoire
- informatique (peu importe la spécialité)
- ingénieur industriel (peu importe la spécialité)
- ingénieur civil (peu importe la spécialité)
- kinésithérapie
- littérature et langues modernes s'il y a au moins une langue germanique parmi les langues choisies
- (1) sciences pharmaceutiques
- traduction (uniquement pour les chômeurs domiciliés dans la région de Bruxelles-Capitale)

(1) Ces études ne figuraient pas sur la liste en vigueur pour l'année scolaire précédente.

Source ONEM

<http://www.onem.fgov.be/>

Les adresses des écoles bruxelloises dispensant ce type d'études ou de formations, sont disponibles à notre permanence, à Infor Jeunes.

MAJ 2011

Infor Jeunes asbl - Chaussée de Louvain, 339 - 1030 Bruxelles - Tél.: 02/733.11.93 -  
inforjeunes@jeminforme.be